

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ  
14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir  
5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 80-63

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
14, rue Drouot, Paris (9<sup>e</sup>)

## La Crise du Pétrole Les Raffineurs et l'Etat

Le début d'août 1914, lorsque l'intendance trouva en face du problème du ravitaillement de l'armée et de la population, elle ne put constater le monopole de fait des grands raffineurs.

Navires-citernes, réservoirs, fûts, bidons étaient exclusivement entre les mains d'une dizaine de grandes firmes, unies par des parentes établies.

Les seuls concurrents qui disposaient d'un outillage quel que peu important étaient les Autrichiens, et les quelques maisons indépendantes qui vivaient en marge du syndicat n'atteignaient pas, réunies, à l'importance d'une seule des grandes raffineries.

Devant une telle concentration des moyens commerciaux, que pouvait faire l'intendance ?

Rquisitionner tout cet outillage, le militariser, exercer sur son fonctionnement une rigoureuse tutelle et assurer sous l'unité de direction de l'Etat le ravitaillement de l'armée et de la population civile, n'accablant aux raffineurs qu'un bénéfice raisonnable et légitime ?

Cette solution simple, logique et judicieuse nous eût épargné la crise actuelle, puisqu'elle eût obligé l'intendance à envisager dans leur ensemble les besoins du pays et à s'assurer les moyens d'y faire face.

L'intendance n'osa pas.

Pourtant, les raffineurs étaient entièrement entre les mains de l'Etat. Leurs navires-citernes, qui sont les plus sûrs instruments de leur domination et la source la plus claire de leurs bénéfices, sont, en effet, des navires anglais affrétés par eux pour un certain nombre d'années, quelques fois même construits avec leurs capitaux.

Ce fait montre, en passant, la valeur des primes à la marine marchande qui pèsent si lourdement et si inutilement sur notre budget, puisqu'elles n'empêchent pas une industrie puissante et privilégiée de faire naviguer ses bateaux sous un pavillon étranger !

Les raffineurs, pour obtenir que leurs navires, soumis aux lois anglaises, fussent

## Les Alliés aux Balkans

### Les opérations

Sur le moyen Isonzo, dans le secteur de Piava, notre infanterie a commencé hier une marche en avant résolue au-delà du pays de Zagora et a pris à l'ennemi 250 prisonniers, dont trois officiers.

Sur les hauteurs du nord-ouest de Gorizia, nous avons également fait de petits progrès et capturé dix-huit prisonniers.

Sur le Carso, pendant toute la journée, un brouillard et une pluie battante ont paralysé l'action de l'artillerie et ont transformé en torrents les nombreux ravins, entravant la progression de notre infanterie. Cependant, grâce à leur élan et à leur ténacité, nos troupes sont parvenues à prendre d'assaut quelques gros et importants retranchements au sud-ouest de San Martino del Carso et à s'emparer d'une trentaine de prisonniers.

### En Bulgarie

#### La levée

Genève, 11 novembre. — On mande officiellement de Sofia que tous les sujets bulgares âgés de 18 à 25 ans, appartenant aux classes 1915 et 1916, âgés de 20 à 40 ans, sont convoqués sous les drapeaux.

#### Pas d'histoire avec la Grèce

Athènes, mercredi. — Une zone neutre entre la Grèce et la Bulgarie a été établie d'un commun accord par des délégués militaires des deux pays. L'ordre le plus complet existe sur la frontière gréco-bulgare, quoiqu'il y ait eu, pendant les derniers jours, plusieurs cas de desertion du côté bulgare. Les combats bulgares se sont évanouis d'une façon complète, ce qui indique le désir sincère de la Bulgarie d'entretenir des relations amicales avec la Grèce.

### Des ports... des bateaux... des bateaux

Lausanne, 12 novembre. — M. Toncheff a déclaré à un rédacteur de la Deutsche Tages Zeitung :

« La Bulgarie veut devenir notre unique nation maritime. Elle fera des efforts pour avoir une importante flotte marchande et une puissante marine de guerre. Porto-Lago sera transformé en port de guerre. » (L'Information.)

### L'armée serbe se retire dans le Sandjak de Novi-Bazar

Lausanne, 12 novembre. — La Gazette de Francfort annonce que l'armée serbe se retire en ordre partiel dans le Sandjak de Novi-Bazar. (L'Information.)

### L'intervention britannique

#### Déclaration de sir Ed. Grey

Londres, 12 novembre. — La question de la Serbie étant venue en discussion, sir Ed. Grey a renouvelé à la Chambre des Communes les diverses déclarations qu'il a faites dernièrement pour démontrer que le retard de la décision n'a entraîné aucun retard dans les préparatifs.

Les gouvernements français et anglais ont promis à la Grèce d'envoyer 150.000 hommes, afin que la Grèce puisse remplir les obligations que lui impose son traité avec la Serbie.

L'Angleterre a immédiatement envoyé tous les hommes dont elle pouvait disposer et fait ses préparatifs pour envoyer de nouvelles troupes au fur et à mesure qu'elles seraient nécessaires compte de la situation sur les autres points.

La promesse fut faite le 24 septembre. Dès ce jour-là, les préparatifs commencèrent.

#### Communiqué de la marine britannique

Londres, 11 novembre (officiel). — Le transport britannique Southampton, à destination d'Alexandrie, a été torpillé le 2 novembre dans la mer Egée, mais il est arrivé le même soir à Moudros par ses propres moyens.

Par mesure de précaution, des soldats avaient été transportés sur d'autres transports ; il y a eu une vingt-deux hommes légèrement blessés et vingt-deux manquants, qui sont probablement noyés.

## L'Interpellation Morin La Circulaire équivoque

Bonne séance, hier, au Palais-Bourbon, où M. J.-B. Morin, député radical du Cher, interpellait le nouveau ministre de la Guerre, au sujet de sa fameuse circulaire sur les recommandations.

Cette interpellation fut un succès, et pour l'interpellateur et pour l'interpellé, pour M. J.-B. Morin et pour le général Gallieni.

Le député radical du Cher sut allier la force à la mesure. Il avait posé la question sur son véritable terrain. Il sut n'en pas sortir. Il obtint un grand succès. Il le méritait.

M. J.-B. Morin déclara, avec raison, que l'espérance et le but de la circulaire Gallieni sur les recommandations sont excellents. Au reste, ainsi qu'il le fit remarquer, ce n'est pas au Parlement qui a voté la loi Dabizet, que l'on peut reprocher d'être favorable à l'émoussement. Mais si les intentions du ministre sont pures, infiniment moins pure est l'interprétation de sa circulaire par les bureaux et les officiers.

« Qui donc a-t-elle visé par la circulaire de M. le ministre de la Guerre ? demanda M. J.-B. Morin. »

« Les écrivains », répondit M. Léon Perrier, député de l'Isère, qui ajouta :

« Ce sont les seules recommandations qui portent ! »

Sur quoi, le sombre Delahaye, à qui ce mot d'écrivain rappelle ses démêlés avec l'évêque de Tours, glapit, pour être cité le lendemain par Maurras ou Daudet :

« On a voulu dire les rabbins ! »

La vérité, c'est que, de cette circulaire, on a voulu faire une arme contre le Parlement, et M. Morin de demander au ministre s'il pense, lui aussi, qu'il n'y a dans l'armée que les recommandations des parlementaires ?

Ces recommandations-là sont écrites et signées ; on peut les atteindre.

Mais les autres ?

M. J.-B. Morin. — J'aime à croire qu'on ne les niera pas, celles-là. Et pourtant, elles sont autrement dangereuses que les recommandations écrites. Ces recommandations écrites, si je puis dire (Applaudissements gauches), ne laissent aucune trace (Très bien ! très bien !), ne portent aucune signature, se transmettent discrètement de bouche à oreille.

Sur les bancs du parti radical et radical-socialiste. — C'est cela !

M. J.-B. Morin. — ... et monsieur le ministre n'arrive jamais jusqu'à moi (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.)

M. Le Bail-Maignan. — Les recommanda-

## La Presse de Gauche en Angleterre

On sait quel rôle considérable joue actuellement dans la politique anglaise la presse de lord Northcliffe, propriétaire du Daily Mail, du Times et de l'Evening News à Londres — sans parler d'un grand nombre de journaux de province. La possession de ces grands organes, ce qui, tous les matins, lui permet d'atteindre toutes les classes de la société, a conféré à ce riche capitaliste une énorme influence, telle qu'on a pu, parfois, l'appeler dans la presse libérale le « dictateur » ; telle que son action a pu fréquemment s'exercer de la manière la plus néfaste à l'encontre de tous les éléments politiques les plus considérables du pays.

J'ai ainsi conté, naguère, aux lecteurs de l'Humanité, son rôle capital dans la crise qui amena la chute du cabinet Asquith et l'avènement du gouvernement de coalition actuel. Depuis, il s'est particulièrement employé à dresser M. Lloyd George contre le président du Conseil et, pour obtenir cette consécration, dont la classe ouvrière anglaise ne veut à aucun prix, n'a pas hésité à recourir aux plus détestables manœuvres.

Mais l'opinion politique anglaise semble devoir, de plus en plus, se révolter contre la « dictature » de ce grand « marchand de papier » et elle le lui fait voir de la meilleure façon, en l'attaquant dans son commerce même. C'est ainsi que le grand journal libéral le Daily Chronicle, avec plus d'un million de lecteurs, a aujourd'hui dépassé la vente du Daily Mail.

Mais la comparaison des tirages quotidiens de la feuille «jaune» et de l'autre grand journal libéral, les Daily News — publiés par ces journaux même et contrôlés légalement — n'est pas moins significative.

La voici telle que nous la trouvons

## Vieille Rengaine

Léon Daudet, le diffamateur épon, recommence ses redoutables. Cet homme qui se dérobe toujours, feint à nouveau de s'étonner que les gens qu'il insulte ne le poursuivent pas devant les tribunaux.

Attribuant à ses campagnes de diffamations la démission de M. Emile Ullmann, directeur du Comptoir National d'Escompte, le sinistre et répugnant bonisseur de l'Action Française ose écrire encore une fois :

« Il est clair que si Ullmann ne craignait pas que je fisse la preuve, de vant les tribunaux, de mes très précises accusations, il me poursuivrait comme diffamateur. Or, il n'en fait rien... »

Nous ne savons pas ce que craignait ou ne craignait pas M. Emile Ullmann. Mais ce que nous savons, c'est que Léon Daudet se moque du monde quand il affecte de réclamer des débats publics devant les juges.

Nous ne nous lassons pas de le rappeler à cette friponille royaliste : un honorable citoyen, M. Zouckermann, diffamé par Léon Daudet, eut la naïveté de prendre ses fanfaronnades au sérieux et le poursuivit en correctionnelle.

Loin d'accepter ces débats, loin de saisir avec joie cette occasion d'administrer en public la preuve de ses accusations, Léon Daudet se déroba, comme un lâche et comme un pleutre, comme un homme qui lance les pires insinuations, mais est absolument incapable de fournir quoi que ce soit qui puisse les justifier, les légitimer, ou même les excuser.

Poursuivi par M. Zouckermann, qu'il avait ignominieusement diffamé, Léon Daudet refusa de comparaître : il invoqua la prescription.

De même quand, écrasé sous notre réquisitoire nourri de faits indiscutables et d'accablantes précisions, Léon Daudet fut, par ses commanditaires, contraint de poursuivre le Bonnet Rouge, le misérable, au lieu d'accepter des débats contradictoires, nous mit dans l'impossibilité de faire entendre nos témoins.

Par cette manœuvre, il esquiva, une fois encore, la discussion publique.

Et voilà le pantin qui, maintenant, ose réclamer encore qu'on le poursuive !

### Au fond de la Méditerranée

Deux sous-marins allemands seraient éventrés

Madrid, mercredi. — L'Imparcial publie le télégramme suivant d'Algérie :

« Suivant des nouvelles de Gibraltar le bruit court que deux sous-marins allemands ont été coulés dans la Méditerranée. »

Un télégramme reçu d'Algérie par le Herald dit :

« Le bruit court avec persistance à Gibraltar que deux croiseurs anglais ont coulé deux sous-marins allemands dans les Détroits. »

On n'a encore reçu aucune confirmation.

### Communiqués Officiels

Le bombardement a encore été actif de part et d'autre dans le secteur de Loos et dans celui de la Fosse Calonne.

Dans la région de Bus en Artois notre artillerie a contraint au silence les batteries ennemies qui tiraient sur nos organisations.

Sur le reste du front, la lutte de mines a continué avec succès : en Argonne, à la cote 285, nous avons comblé des travaux où les Allemands étaient en plein travail ; au Nord de Flirey, un autre comblet a bouleversé préventivement les galeries poussées par l'ennemi.

### Communiqué italien

Rome, 11 novembre. — Communiqué du commandement suprême :

Dans la haute vallée de Campello (Torrent Maso Vaisugana) l'ennemi a attaqué notre position du col de San Giovanni. Quelques souterrains par le feu de nombreuses pièces d'artillerie postées à la cime de Cupola et sur le mont Alon, l'attaque a été repoussée.

Dans la vallée de Cordevole, notre énergique pression contre la Courvine continue entre le mont Cief et le mont Set-fass.

De petites opérations ont également été entamées afin de détruire des détache-

## Constantin veut une Chambre boche

Le Journal officiel de Grèce a publié hier soir le décret de dissolution de la Chambre.

« Les élections sont fixées au 19 décembre. »

Voilà le texte d'une brève dépêche d'Haïvas qui nous informe de cet événement, prévu sans doute, mais qui, néanmoins, n'en causera pas moins une profonde émotion.

La dissolution de la Chambre ne peut être favorable à la cause des Alliés.

Il est trop apparent que si Constantin veut une nouvelle Chambre, c'est que celle qu'il veut de congédier ne répond pas à ses idées personnelles de gouverner. La majorité vénizéliste, si légère qu'elle fut, gênait ses idées bocho-philes et il était de toute évidence que le nouveau cabinet Skouloudis, au sein duquel se trouvaient deux francophobes notés : MM. Gounaris et Theotokis, ne pouvait continuer de s'entendre avec la même Chambre qui avait renversé le cabinet Zaimis.

La seule chance de vivre était de faire chorus avec la majorité et tourner délibérément le dos au roi. Constantin l'a bien senti et s'il a prononcé la dissolution, c'est qu'il savait que les élections, par suite de la mobilisation des deux tiers des électeurs et des campagnes actives menées par les agents au service de l'Allemagne, produiraient une Chambre boche — le plus beau de ses rêves.

Ces élections auront lieu le 19 décembre.

Entre temps, M. Denys Cochin sera arrivé à Athènes...

Peut-être pourrions-nous encore espérer ?

### La dissolution

Athènes, 11 novembre. — La Chambre a été dissoute dans la soirée. Les élections auront lieu le 19 décembre.

### Le Décret

Athènes, 11 novembre. — Le Journal officiel publie ce soir le décret de dissolution de la Chambre. Les élections sont fixées au 19 décembre.

### Les préoccupations du cabinet

Athènes, 11 novembre. — Dans les milieux politiques, on dit que les questions extérieures préoccupent aujourd'hui le gouvernement plus que jamais.

L'arrivée d'une nouvelle force britannique — confirmant la décision prise par les Alliés d'envoyer immédiatement des effectifs suffisants dans les Balkans — pourrait modifier — avantageusement — la situation.

### Le Parti radical chez M. Emile Combes

M. Emile Combes, ministre d'Etat, a reçu ce matin, en délégation, MM. Mascouraud, Maurice Faure, René Renoult, Trouillot, Perchet, Franklin-Bouillon, Malavialle, Ferdinand Cahen, Salot, J. Cahen, Douzet, membres du Comité directeur et du Comité exécutif du parti radical.

### Dans Paris

DANS LA POLICE. — Par arrêté du Préfet de Police, en date du 10 novembre et ayant effet à dater du 15 décembre 1915 :

M. Abram, Ambroise, Félix, est nommé commissaire de police de la circonscription de St-Denis (Nord) en remplacement de M. Couturas nommé à Vincennes.

M. Dupon, Georges, est nommé commissaire de police de la circonscription de St-Germain.

M. Segnier, Marcel, Désiré, secrétaire du commissariat de Neuilly est nommé secrétaire du commissariat de police du quartier Faubourg du Roule.

M. Tourme, Henri, Désiré, secrétaire de St-Denis (Sud) est nommé sur sa demande secrétaire du commissariat de police de la circonscription de Neuilly.

M. Bonnin, Pierre, Eugène, Joseph, secrétaire suppléant est nommé secrétaire du commissariat de police de la circonscription de St-Denis (Sud).

LA VIE DE PARIS

Le Bon Temps

Une femme, naïvement, dans le chagrin de son cœur confiant, est venue demander ceci à un de mes amis qui s'occupe des secours de chômage :

— Monsieur mon mari a-t-il le droit de ne me donner que 2 fr. 50 par jour pour me nourrir moi, mes trois enfants, et lui faire à dîner le soir ?

Mon ami demanda à cette femme quelques détails. Il apprit ainsi que le mari, rappelé du front comme ouvrier, était employé dans une usine d'engins de guerre. Son salaire était donc raisonnable et son devoir de subvenir aux besoins de sa nichée, assez étendue.

Ce que mon ami répondit à cette femme, je ne le lui demandai point. Quel recours possède un mari de famille pour empêcher sa femme de lui faire à dîner ?

J'ai entendu affirmer, maintes fois, avec indignation, que beaucoup de femmes se trouvaient bien plus heureuses depuis la guerre qu'avant. J'ai entendu accuser les épouses de s'être conduites comme des écailles dorées de liberté. Blâmer est très facile ; réfléchir aux causes est plus long.

Si la femme a crié qu'il est plus dur du bon temps, selon l'expression populaire, c'est-à-dire tout compréhensible. A qui la faute bien souvent ?

Pour de bons bourgeois qui furent victimes, combien de tyrans dont l'absence fut un soulagement. Tomber de la vie malséante de la famille au jour conjugal, cela se faisait par habitude passive. La femme s'est aperçue qu'elle pouvait vivre seule, que la liberté est un rare bonheur, que les querelles, l'injure, les coups parfois ne sont point un idéal dans l'existence ; tant pis pour les tyrans.

Fanny Clar.

Au Conseil Général

Cet après-midi, à la réunion du Conseil général, le président de l'Assemblée a prononcé un éloquent discours.

Le sympathique conseiller a rappelé tout ce que l'Assemblée a fait pour lutter contre les maux de la guerre, pour venir en aide aux victimes.

Citons, de ce beau discours, le passage suivant qui concerne la vie chère :

« Vous nous avez également donné mandat d'examiner les mesures à prendre pour parer à la crise de la cherté de la vie. Déjà, sur notre proposition, vous avez, dans votre séance du 30 juillet, décidé la création d'un stock départemental de charbon destiné à parer à une insuffisance possible de ce combustible ou à une hausse exagérée des cours. Des fonds se sont procurés dans la constitution du stock et ont amené la réclamation d'un certain nombre de communes. Nous espérons que l'administration pourra nous faire, sur ce point, des déclarations rassurantes et qu'à la suite des promesses faites par M. le Ministre des Travaux publics, le Président de la Seine, les arrivages seront hâtés et que le stock sera constitué assez tôt pour pouvoir jouer utilement et complètement, au cours de cet hiver, le rôle que vous lui avez assigné ».

« On a lu l'information qui portait sur la connaissance des intéressés et des familles que les hommes mariés de l'arrière et des services de l'arrière, territoriaux et réserve de la territoriale, enrégimentés à Paris, ou extra-muros, dans des endroits où les moyens de communication le permettraient, devraient être autorisés à coucher chez eux ».

« Entre un ordre ministériel et l'exécution par les commandants de groupes, il y a un abîme. Cela ne peut pas durer. A la Ligue des volontaires de la Seine, nous avons appris avec chagrin que cette décision, qui s'inspire d'une si juste appréciation des circonstances et d'une si noble intention, qui prouve une si haute moralité, était considérée comme lettre morte. Faut-il citer des régiments ? C'est inutile. Nous pensons que signaler l'anomalie, c'est la faire cesser. Nous avons confiance dans le ministre de la Guerre et dans le commandant du camp retranché de Paris ».

« Le Conseil général de la Fédération des Commerçants-Détailants de France, réuni le 10 novembre au siège social, 21, rue du Château-d'Eau, sous la présidence de M. Eugène Demoge, vice-président :

Après avoir examiné la question des loyers et notamment le rapport fait au nom de la Commission de la législation civile et criminelle par M. Edouard Ignace, député, émet le vœu :

« Que le tribunal arbitral désigné pour connaître des contestations entre les propriétaires et les locataires soit composé comme suit : un juge au tribunal civil, faisant fonctions de président ; deux propriétaires et deux locataires patentés ou propriétaires choisis sur la liste présentée par les chambres syndicales et professionnelles ;

« Qu'en raison des nombreux litiges qui

CE SOIR :

THEATRES

COMEDIE-FRANCAISE, 8 h. Les Tenebres, L'Enquête.

ODEON, 8 h. Orell.

OPERA-COMIQUE, 8 h. Le Songe d'une nuit d'été.

THEATRE-LYRIQUE, 8 h. 30. Le Songe d'une nuit d'été.

THEATRE SAINT-MARTIN, 8 h. 30. Mardi, jeudi, samedi, dimanche-dimanche matin et soirée, Cyrano de Bergerac, M. Le Bargy, Mme Andrée Mégarid, MM. Louis Gauthier, A. Calmettes, Jean Kemm, Cazalis.

THEATRE DES VARIETES, 8 h. 30. Le Coup de Fouet.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. La Nouvelle Revue de Paris.

THEATRE DE LA BOULLE, 8 h. 30. L'Improvvisation de Paquet.

THEATRE DE LA MAISON, 8 h. 30. La Demoiselle de Magasin.

THEATRE DE LA REUNION, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

THEATRE DE LA VILLE, 8 h. 30. Les Vacances de l'Amour.

En Province

"Dieu le veut!" Notre Enquête

Un correspondant nous écrit : « J'ai été témoin d'un fait révoltant, venant après plusieurs autres, fait penser à un véritable complot, et que je crois ne pouvoir laisser passer sans m'en rendre compte ».

Aujourd'hui, à 20 heures, la fanfare du 10<sup>e</sup> de chasseurs alpins, actuellement dans une ville des Vosges, répétait dans un coin de la caserne Kleber, lors d'un caprice d'arriver et ordonne au chef de musique de faire exécuter une cantate qu'il apportait, intitulée « Dieu le veut... ».

Le chef, prétextant que le morceau n'était pas au répertoire, refusa de le diriger et se retira. Le spectateur, mis en demeure à son tour, refusa non moins couragement.

Le capitaine entreprit alors de diriger lui-même le chœur, et les chasseurs durent, jusqu'à la soupe, répéter « Dieu le veut ! » sous la férule du musicien improvisé.

Comme ils n'allaient pas d'emplacement et que quelques-uns subissaient même le contact, le capitaine s'évertua à leur faire prononcer Dieu d'une façon intelligible, leur recommandant de chanter à pleine voix et d'appuyer tout particulièrement sur le cri de guerre renouvelé des Croisades.

Voilà la façon dont des messieurs comprennent l'Union Sacrée. Ceci présage quellement bien de l'avenir.

En ce qui concerne le même fait, dans nombre de républicains du front, l'indignation a été grande. Ils ont rendu la prière ou l'office obligatoire.

M. de Grandmaison

M. G. de Grandmaison, député de Saumur, capitaine en campagne, chevalier de la Légion d'honneur, nous informe que :

« Il n'a aucun lien de parenté avec le sieur de Grandmaison, secrétaire d'Etat-maire, arrêté pour avoir collaboré à la fabrication de faux certificats de réforme ».

« Ce dernier n'est qu'un officier de réserve, âgé de dix-huit ans, qui siège au Parlement, il n'a pas cessé d'être républicain progressiste ».

Nous enregistrons bien volontiers ces déclarations que nous avions appelées.

Nous ajoutons spontanément que M. G. de Grandmaison, qui est sur le front depuis dix-huit mois et qui a été nommé, vient de partir brillamment la Croix de la Légion d'honneur.

Les Parlementaires aux Armées

M. Joseph Lasies, député de Paris, capitaine de dragons, attaché à la D. E. S. d'une armée, vient de recevoir la Croix de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

« Officier d'une activité inlassable, d'un moral fortement trempé, d'un dévouement absolu à ses devoirs ; a montré, au cours de la campagne, les plus brillantes qualités d'entraînement, d'énergie et de courage, notamment les 28 et 30 août, 7 et 13 septembre 1915 ».

M. Lasies avait déjà obtenu pour ses états de services la Croix de Guerre.

La Kultur à coups de poing

En ce moment à Berne un procès qui a fait beaucoup de bruit, qui démontre une fois de plus les beautés de la « Kultur ».

Pour avoir dit, au cours d'une représentation cinématographique où défilèrent, sur le film, des prisonniers allemands : « Ce sont des boches », une Française fut violemment frappée par un sujet de cette faïence « Kultur ».

« Mme Burg portait des blessures à l'œil droit, aux deux mâchoires, au nez ; son visage était si enflé qu'elle ne pouvait plus ouvrir la bouche ; elle avait, en outre, des blessures au buste, à l'épaule ; sur la partie supérieure du bras, et des marques de doigts au-dessus du poignet. Elle a été malade vingt jours et souffre actuellement encore de traumatisme, de troubles psychiques, d'insomnies, etc. ; l'agression dont elle a été victime a donc entraîné une incapacité totale de travail de six semaines à deux mois et pendant un ou deux ans ».

« Le procès nous apprend que devant cette brutalité, comme consolation, un policier bernois n'aurait rien trouvé de mieux que de dire : « Vous n'avez pas le droit de parler de « boches » ici, ou l'on respecte les Allemands ».

Pas difficile, les Bernois !

Groupes et Syndicats

Syndicats

« 17 heures. — Syndicat national des instituteurs, 40, rue de Bretagne. »

« 20 heures 30. — Ouvriers du gaz (au siège). Syndicat général du personnel de la Société du Gaz de Paris. (Section des ouvriers). »

« 20 heures 30. — Parti Socialiste »

« 20 heures 30. — Gare (Repas populaires). 111, rue du Château. — 18, Goutte-d'Or-Chapelle (au siège). — 20, Pere-Lachaise (4, rue Maltebrun). — Vanves (rue du Château, 111). »

Contre la "Coco"

M. Lucien-Victor MEUNIER

Vieux militant des luttes républicaines, vous distingué confère Louis Victor-Meunier, de la France de Bordeaux, nous adresse son adhésion à notre campagne contre la cocotte :

Certainement, mon cher confrère, nous écrit-il, j'approuve votre campagne contre les « marchands de poison », et quant aux mesures à prendre pour réprimer le trafic de ce que vous appelez énergiquement la « drogue prussienne », je ne vois guère que la prohibition absolue et de fortes amendes frappant les contrevenants. Mais voulez-vous me permettre de vous faire observer que votre enquête sur cette question pourrait être considérée comme assez superficielle ?

Qui donc, à l'heure où nos sommes, oserait prendre la défense de la cocotte, de l'opium, de l'éther, qui me semblent, d'ailleurs, indéfendables ?

Qui, même, oserait se poser en défenseur de l'alcool ?

« Et pourtant, de deux choses l'une, à ce qu'il me paraît :

« Ou bien l'alcoolisme a exercé dans ce pays les ravages que depuis de longues années on dénonce, il a émaillé nos nerfs, amoli nos muscles, corrompu notre sang, avili notre âme, — et alors il est manifestement impossible que nos soldats soient aussi aguerris qu'on dit qu'ils sont et que, par là ils ont bien fait d'être ;

« Ou bien nos soldats sont (et je le crois fermement) admirables, en effet, de vaillance et d'abnégation, aussi robustes d'allure que de corps, — et alors il est manifestement impossible que l'alcoolisme ait fait tout le mal dont on l'accuse. »

Voilà un dilemme sur lequel il serait intéressant de consulter les compétences, ne trouvez-vous pas ?

Les mesures que tout le monde réclame, quand se décidera-t-on à les prendre ?

Léo Poldès.

Faits Divers Financiers

Société des sucres trinitariens. — L'assemblée générale a eu lieu le 28 octobre ; les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1915 se soldent par un bénéfice de 1.299.253 fr. contre 567.168 fr. précédemment. Le dividende a été fixé à 10 fr. par action contre 5 fr. pour l'exercice 1914-15.

Le marché du cuivre. — Au 31 octobre, les stocks visibles en Europe atteignent 330.000 tonnes contre 280.000 tonnes le 1<sup>er</sup> du même mois, soit une augmentation pour la quinzaine de 1.068 tonnes.

Production du cuivre dans l'Oural. — Elle se chiffre par 573.203 pouds pendant le septième mois de 1915, soit une diminution de 48.800 pouds sur la période correspondante de 1914.

Le Creusot. — L'assemblée générale s'est tenue le 3 novembre ; les comptes de l'exercice 1914-15 se soldent par un bénéfice net de 4.213.319 fr. contre 4.213.319 fr. précédemment. Le dividende a été fixé à 85 fr. comme précédemment.

De Beers. — L'assemblée générale se tiendra à Kimberley le 28 décembre prochain. Le rapport se rapportera à l'année de 1915, avant l'expiration de la période de 12 mois, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1915, et sera précédé de la déclaration de dividendes de 1914-15.

La production du caoutchouc de plantation progresse sans cesse : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre, elle atteint 68.400 tonnes environ, contre 48.800 pour la même période de 1914. Malgré des prix peu rémunérateurs, la production de caoutchouc se maintient, les récoltes à Paragvay atteignent en septembre 2.600 tonnes contre 2.400 en septembre 1914. En fin, la consommation de caoutchouc est de 50 0/0 de la consommation universelle.

Gulden Horse Shoe. — Cette Compagnie déclare à valoir sur l'année 1915 un second dividende intermédiaire de 2 shilling 6 pence par action, payable en décembre prochain.

Banque des chemins de fer orientaux. — L'assemblée générale a eu lieu le 2 novembre. Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1914-15 se soldant par un bénéfice de 1.829.925 fr. et fixé le dividende à 35 fr. par action.

Le Comité de lecture de la Comédie-Française, sur proposition de l'Administration générale, vient de décider de représenter prochainement La Figurante, de M. François de Curel, en remplacement du Coup d'Aile, pour qui nous avons fait connaître en son temps l'interdiction de la censure, à moins que des modifications touchant un personnage n'y soient apportées.

M. Gavault, qui avait inscrit La Figurante à son répertoire, a très aimablement, sur la demande de l'auteur, cédé la pièce à la Comédie-Française.

Courrier des Spectacles

Moulin de la Chanson, directeur Emile Wolff. — Le 24, 26, 28, Louis Baldy, « Les Humouristes » ; Paul Marinier, notre Margier ; Vincent Hyspa, très aimé ; Georges Arnould, joyeux et clair ; Jean Deyrmon, très académique ; Flary, Cazal, deux bons garçons. Voilà les chansonniers uniques du gai Moulin de la Chanson. — Jeudi, dimanche et fêtes, matinée à 3 heures.

Porte Saint-Martin. — Samedi à 7 heures 30, Cyrano de Bergerac, avec l'admirable interprétation de la tête de laquelle se trouvent M. Le Bargy, Mme Andrée Mégarid, MM. Louis Gauthier, André Calmettes, Cazalis, Clasis.

Nouvel Ambigu. — Samedi à 8 heures 15 première représentation de La Demoiselle de Magasin.

AUX ÉCOUTES

Savez-vous de quoi s'occupent les soldats du front ? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille...

En tant que les soldats du front (ceux de la Croix en tout cas) s'occupent de gens qui vont au théâtre. Et ils écrivent à leur « bon » journal calotin toute une colonne d'invectives contre les Parisiens qui croient qu'ils peuvent se distraire un peu sans faire grand mal...

Nous n'osons croire que c'est par jalousie qu'ils ont écrit ça. Ils ont écrit ça par ignorance. Heureusement que les soldats du front ne sont pas tous lecteurs de la Croix.

« La Presse en dit de dures à ses lecteurs. Vol et en fait ce qu'on pouvait lire, hier soir, dans les colonnes :

« Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il nous dire pourquoi l'on a baptisé la rue de Bordin et pourquoi l'on a gardé son nom à la rue de Vienne ?

Nous insérons les réponses qui ne seront pas complètement fautes. Si après ces deux réponses arrivent, c'est qu'il y aura des gens bien surs de n'être pas complètement idiots.

« Mais il y a donc des lecteurs de la Presse qui ne sont ?

« Le français tel qu'on le parle en Suisse. La Feuille fédérale suisse publiée dans son pays, le note et a-t-elle de la direction de l'exploitation du chemin de fer de la Furka :

« Avec l'autorisation du directeur militaire des chemins de fer, ils ne circuleront pas de voitures de 1<sup>re</sup> classe pendant la période d'horaires d'hiver 1915-1916. Ils ne devront donc pas être dépourvus de billets de 1<sup>re</sup> classe jusqu'au 30 avril 1916. »

Dans le Voyage en Silésie de Bernardin de Saint-Pierre, se trouvent ces lignes :

« Nous arrivâmes à Breslau où nous mimes pied à terre dans une fort belle auberge. En attendant le dîner, on parla du maître du château. Le ministre assure que c'était un spécialiste qui commandait l'artillerie prussienne au siège de Dresde, qu'il avait travaillé avec des bombes empoisonnées, cette mèche encore allumée, et qu'il n'avait acquis sa terre que par des contributions levées en Saxe.

Déjà les gaz asphyxiants !

Le bâton blanc des agents à reparer : la vie reprend :

« Ils ne se doutent guère, nos bons sergents de ville qu'en 331, ils se seraient peut-être des pestiférés.

« Sous François 1<sup>er</sup> parmi les « ordonnances faites et publiées à son de trompe par les courtisans de cette ville de Paris pour éviter le danger de peste » on proclamait :

« A toutes personnes qui ont été malades de peste, qu'ilz aient à porter en leur main, en allant et venant par la ville, une verge blanche ou baston blanc. »

Aujourd'hui le bâton blanc est moins tragique.

Le journal hollandais Le Telegraaf, qui est depuis le commencement de la guerre, une forte courtoisie attitudinaire, vient d'être victime d'un acte de sabotage qui pourrait bien être une vengeance allemande.

« Une des grandes presses qui servent à imprimer Le Telegraaf a été mise hors de service alors que la veille, elle fonctionnait à merveille.

« Sur la Belgique continue à peser lourdement le joug allemand, s'imposant par la terreur. A Gand où la condamnation à mort du comte Hemphelin est confirmée, cet avis a été donné :

« Le tribunal de campagne du territoire d'occupés de Gand a prononcé les condamnations suivantes pour espionnage. Condamné à mort : le comte Hemphelin, un marchand de bois de gemme et un courtier ; Condamné à des peines de travaux forcés variant entre trois et quinze ans : deux caetiers, un aubergiste, un chauffeur, deux employés des chemins de fer et un officier en service. »

« Que de haïres aura semées l'Allemagne !

L'Allemagne est arrivée à persuader à la Turquie que la France est l'envoyée des mauvais génies chargée de détruire la foi de Mahomet, en la personne de ses prophètes.

« Voici un des documents qui nous la montrent à l'œuvre :

« Ils ont fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de bienfaisance.

« Ce qui a fait disparaître le Livre de Dieu, si bien qu'on ne rencontre plus de gens sachant dire leurs prières, alors qu'hommes et femmes savaient jadis tout le Coran. Ils ont supprimé les sciences religieuses et littéraires ; celles de l'écriture et de la lecture, et l'on ne trouvera bientôt plus un seul musulman capable de répondre à une question ou d'écrire une lettre pour exposer ses désirs. Ils ont fait main basse sur les « Habous », paralysés les pratiques religieuses et les œuvres de